

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet PMPS - Two years	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-142677/A	Amendment No. - N° modif. 009
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-142677	Date 2013-12-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-602-26517	
File No. - N° de dossier 602el.M7594-142677	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-12-11	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ouellet, Monique	Buyer Id - Id de l'acheteur 602el
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1775 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5925
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification vise à modifier la demande de soumissions.

QUESTION 39

Soumettre des propositions pour tous les champs de travail et traiter les jours facturables obligatoires et cotés connexes exigerait du soumissionnaire de justifier jusqu'à 31 000 jours facturables. Cela requiert donc un effort considérable de la part du soumissionnaire, qui devra effectuer des recherches, recueillir des données, documenter ses résultats et présenter des justifications satisfaisantes pour la Couronne. Les demandes de propositions similaires lancées par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour les jours facturables de palier 2 ont en moyenne été publiées pour une période de deux à trois mois afin d'allouer aux soumissionnaires le temps nécessaire pour fournir les détails requis. La Couronne pourrait-elle envisager de prolonger de deux semaines la date de fermeture actuelle?

RÉPONSE 39

Le Canada a examiné la demande, mais la date de fermeture de la DP demeure inchangée.

À noter que soumettre des propositions pour tous les volets et traiter les jours facturables obligatoires et cotés connexes exigerait du soumissionnaire de justifier jusqu'à 24 400 jours facturables.

QUESTION 40 :

La couronne pourrait-elle confirmer si le scénario de référence suivant est acceptable.

Par exemple le champ de travail Services en contrôle de la qualité de logiciels.

Les contrats sont à l'intérieur d'un période de 5 ans. 2008 à 2013.

La référence de contrat # 1 à lieu entre 2008 et 2010 avec une période de 24 mois consécutifs de facturation pour services en contrôle de la qualité

La référence de contrat # 2 à lieu entre 2011 et 2013 avec une période de 24 mois consécutifs de facturation pour services en contrôle de la qualité

Est-ce que ces deux contrat peuvent être compté. Les deux sont à l'intérieur d'une période de 24 mois consécutifs de facturations pour des services on contrôle de la qualité.

RÉPONSE 40 :

Le Canada ne fournira pas de réponse à un ensemble hypothétique de faits. La décision revient au soumissionnaire de prouver sa conformité aux exigences de O1.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉES.